

L'OJD renforce ses règles de contrôle

Diffusion contrôle / OJD , règlements d'application de la presse grand public et de la presse technique et professionnelle, nouvelles dispositions adoptées le 25 juin 1999.

Diffusion contrôle/OJD a procédé à des modifications importantes de ses règles de contrôle, que ce soit pour la presse grand public ou pour la presse technique et professionnelle. Pour la presse grand public, le but est d'améliorer la fiabilité des chiffres de diffusion des ventes et abonnements par tiers et des ventes différées. Un dispositif de contrôle plus précis de ces diffusions a été mis au point, complété par leur ventilation par grands réseaux (messageries, transports, compagnies aériennes). Le second volet de la réforme concerne la presse technique et professionnelle, pour laquelle a été adoptée la ventilation en deux colonnes (au lieu d'une seule) de la diffusion par vente au numéro, c'est-à-dire une colonne ventes au numéro payé par l'acheteur individuel et une colonne ventes au numéro payé par tiers en nombre. Pour cette catégorie de presse est également recherchée une garantie maximale de transparence et la plus grande fiabilité possible. Ces mesures sont d'ores et déjà entrées en vigueur pour une période transitoire avant les contrôles qui seront effectués l'année prochaine.